

Sujet : [INTERNET] Parc éolien de Saint Mard
De : "ROUGER James" <james.rouger@wanadoo.fr>
Date : 08/11/2018 23:06
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Copie à : <Alexis.Juge@volkswind.com>

A l'intention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

— Pièces jointes : —

Lettre de soutien au projet de parc éolien à Saint Mard.doc

30 octets

James ROUGER
Maire de Mons (1995-2014)
Conseiller Général (1988-2008)
Président de la CdC du Pays de Matha (1995-2014)
Suppléant de la députée Catherine Quéré (2007-2017)

A Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je me permets d'intervenir au niveau de l'enquête publique relative au parc éolien de Saint-Mard car j'ai toujours cherché à œuvrer pour favoriser les énergies renouvelables.

J'ai été président de la CdC du Pays de Matha et nous avons notamment travaillé dès 2008 à la création d'une ZDE sur notre territoire. Elle reste, je pense, la seule autorisée en Charente Maritime. C'était une bonne démarche, abandonnée depuis à mon grand regret, car elle permettait d'associer dans une première concertation les élus et la population pour définir les zones susceptibles d'accueillir des parcs éoliens.

Par la suite la société Volkswind a travaillé à la réalisation de 2 projets sur les zones que nous avons retenues et avec le même esprit de concertation avec les élus et la population. Les permis de construire ont été accordés. Bien sûr il y a eu des recours comme c'est toujours le cas mais le TA a déjà débouté les recours des opposants.

Je suis fier d'avoir participé à la transition énergétique et écologique. Avec la députée Catherine Quéré nous avons d'ailleurs soutenu les projets qui nous semblaient montés avec le sérieux, l'information objective et les compétences qui s'imposent dans ce domaine.

Compte tenu des derniers rapports du GIEC nous vivons une période où nous avons plus que jamais la nécessité de réduire notre empreinte carbone. Nous avons l'opportunité ici de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice grâce à ce territoire qui permet d'accueillir un projet d'énergie renouvelable.

Etant donné les enjeux et les risques du changement climatique, la prise en compte de l'aspect visuel ne devrait pas être le critère principal de décision. C'est pourtant l'argument fort des opposants. Mais en leur temps, moins médiatisé il est vrai, les châteaux d'eau et les pylônes électriques ont dû surprendre voire choquer, mais le confort et le mieux-être qu'ils ont apportés ont fait qu'ils sont devenus des éléments acceptés de notre paysage.

Pour toutes ces raisons, je souhaite apporter mon soutien à ce projet de parc éolien.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ferme éolienne de St Mard

De : marie do codron <mariedo.codron@free.fr>

Date : 09/11/2018 08:52

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Ce mail pour vous faire part de mon avis concernant le projet de **Ferme Eolienne de St-Mard.**

Étant déjà voisin d'un parc éolien j'ai pu constater leur quasi absence de nuisance , leur esthétique est certes discutable, mais beaucoup moins qu'un hangar agricole ou qu'un pylône haute tension
Personnellement je les trouve belles.

Ma pratique du parapente n'est nullement impactée par leur présence.

La transition énergétique étant une nécessité absolue, je suis tout à fait favorable à leur implantation
Recevez Monsieur, mes salutations distinguées.

Thierry Codron

Sujet : [INTERNET] réponse enquête publique projet parc éolien de Saint-Mard

De : David et Christelle BAPTISTE <david.baptiste0799@orange.fr>

Date : 09/11/2018 10:48

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

Monsieur,

A ma connaissance d'une enquête d'un projet éolien sur la commune de Saint-Mard, je vous fais part de mon soutien envers celui-ci.

Certes, le développement des parcs éoliens reste une solution d'avenir environnemental ,durable et acceptable envers notre dessein raisonnable de production énergétique en accord avec les engagements gouvernementaux pour nos et les générations à venir.

Conscient de l'implantation d'un parc éolien de part la proximité de plusieurs, je peux témoigner positivement de l'acceptation par les populations, par les associations et les collectivités de ces modes de production et de leur déploiement en accord avec le maximum de respect environnemental et social.

Cordialement.

David BAPTISTE

Maire de Glénay (79)

Sujet : [INTERNET] en quête publique ferme éolienne de ST MARD

De : jean francois coiffard <jfm.coiffard@orange.fr>

Date : 09/11/2018 15:08

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai pris connaissance du projet de la ferme éolienne en enquête publique sur la commune de SAINT MARD et je viens par la présente apporter mon témoignage et mon soutien à ce projet.

En effet je suis le maire d'une petite commune des Deux-Sèvres et nous avons depuis 3 ans un parc éolien de 5 machines construit par la société Volkwind.

Avec mon conseil municipal nous avons été très rapidement conquis par le professionnalisme porté par cette société. Toutes les étapes de ce projet ont été bien travaillées tant sur le plan administratif que technique et relationnel avec la population locale. Nous n'avons eu aucune levée de bouclier contre ce dossier.

Nous avons également retenu (parmi bien d'autres opérateurs candidats) cette même société dans laquelle nous mettons toute notre confiance pour l'agrandissement du parc actuel.

Le parc ne génère pas de nuisance, les premières maisons sont à 600 m, Nous n'observons aucune destruction d'oiseaux ou de chauves-souris. Ces belles fées à énergie renouvelable font maintenant partie de notre environnement quotidien et je suis fier de voir que nous avons accompagné modestement une initiative en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le Maire de Maisontiers

COIFFARD Jean François

n°1 L'agnas

79600 Maisontiers